



# CERCLE D'ESCRIME HENRI IV CHARENTON-LE-PONT

Le Cercle d'Escrime Henri IV et Maître Flora PALU  
organisent à la salle d'armes de Charenton un stage de  
sabre pendant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de la Toussaint  
**du lundi 25 au vendredi 29 octobre de 9h à 17h**

Ce stage s'adresse à tous les jeunes à partir de la catégorie M5.

Les tarifs sont de (déjeuner non-compris) :

- |   |                        |              |
|---|------------------------|--------------|
| • Semaine du 25 au 29 octobre (5 jours) | <b>Membres du CEH4</b> | <b>170 €</b> |
|   | <b>Non Membres</b>     | <b>200 €</b> |
| • Par journée (de 1 à 4 jours)          | <b>Membres ou non</b>  | <b>50 €</b>  |

Chaque enfant devra être licencié FFE et devra apporter :

- son déjeuner
- une tenue de sport

Les dossiers d'inscription (**fiche d'inscription + règlement**) doivent nous être envoyés  
impérativement au moins une semaine avant le début du stage.

Fiche d'inscription (formulaire à la fin de ce document) à envoyer :

- **de préférence par mail à [ceh4@charentonescrime.fr](mailto:ceh4@charentonescrime.fr)**
- ou par voie postale à l'adresse suivante :  
*Cercle d'escrime Henri IV - 73 Rue de Paris 94 220 Charenton-le-Pont*
- ou directement dans la boîte aux lettres du club

Nous vous encourageons si possible de **régler par virement** :

CERCLE D'ESCRIME HENRI IV  
RIB 10278 06006 00020370401 49  
IBAN FR76 1027 8060 0600 0203 7040 149  
BIC CMCIFR2A

Dans ce cas, merci d'**indiquer le nom de l'enfant** concerné par le stage dans le libellé du  
virement.



# CERCLE D'ESCRIME HENRI IV CHARENTON-LE-PONT

Sinon, le règlement par chèque (à l'ordre du *CE Henri IV*) devra être envoyé par voie postale ou déposé dans la boîte aux lettres du club.

Les inscriptions ne seront validées qu'une fois le dossier complet (fiche d'inscription + règlement).

Le président

Nicolas MEVEL

Le maître d'armes

Flora PALU



# CERCLE D'ESCRIME HENRI IV CHARENTON-LE-PONT

## Fiche d'inscription Stage de sabre vacances de Toussaint 2021

A remplir par les parents et à renvoyer par mail ou par courrier  
En l'absence de ce document, votre enfant ne pourra pas être accueilli.

### AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)  Madame  Monsieur

n° tél en cas d'urgence :

en qualité de  Père  Mère  Tuteur autorise l'enfant nommé

à participer au stage organisé

par le Cercle d'Escrime Henri IV, et autorise l'organisateur du stage à prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires en cas d'accident survenant au cours du stage.

Cochez les jours de présence de votre enfant :

Lundi 25 octobre	<input type="checkbox"/>
Mardi 26 octobre	<input type="checkbox"/>
Mercredi 27 octobre	<input type="checkbox"/>
Jeudi 28 octobre	<input type="checkbox"/>
Vendredi 29 octobre	<input type="checkbox"/>

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » :